

**BILAN
DE MANDAT
2017-2022**

FRÉDÉRIC PETIT

DÉPUTÉ DES FRANÇAIS ÉTABLIS À L'ÉTRANGER
ALLEMAGNE • EUROPE CENTRALE • BALKANS



ÉDITO

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Voilà maintenant cinq ans que vous m'avez apporté votre soutien en m'élisant député de la 7^{ème} circonscription des Français établis à l'étranger, un mandat que j'exerce avec humilité et rigueur, afin d'être digne de la confiance que vous m'avez octroyée.

Alors que mon mandat arrive bientôt à son terme, j'ai tenu à vous rendre compte de mon action personnelle, comme je l'ai fait très régulièrement lors de nos rencontres en circonscription, et j'ai souhaité partager avec vous mon analyse de l'action de la majorité conduite par le président de la République, Emmanuel Macron.



© Celine Théret

Chacun pourra ainsi porter un regard éclairé et critique sur cette période durant laquelle nous avons mis en œuvre le programme présidentiel approuvé par les Françaises et les Français et opéré de profondes

transformations dans notre pays.

En 2020, la crise sanitaire a frappé de plein fouet le monde et la France, nous obligeant à rebattre les cartes. Vaincre l'épidémie, protéger nos compatriotes face à ce fléau et ses conséquences économiques et sociales difficiles, aura été notre boussole constante. Chômage partiel, soutien aux entreprises, revalorisation des salaires des personnels soignants, ouverture des écoles, etc., le gouvernement a tout mis en œuvre pour que nous puissions traverser cette crise, inédite dans son ampleur, sans trop de dommages.

L'engagement présidentiel de « libérer et protéger » a été tenu. Les résultats positifs de cette politique pour l'emploi, le développement économique, l'éducation et l'apprentissage, nous ont donné raison. En France aujourd'hui, le chômage est à son plus bas niveau depuis dix ans et la croissance est au rendez-vous en 2022. Plus de 700 000 apprentis aujourd'hui, le double de ce qu'ils étaient au début du quinquennat.

Dans cette aventure nationale, les Françaises et Français établis à l'étranger, en particulier celles et ceux installés dans la 7^{ème} circonscription, n'ont pas été en reste. Bien au contraire. A l'heure du bilan, je peux dire qu'ils ont été une grande source d'inspiration et des aiguilleurs exigeants pour mon action quotidienne au parlement. Je crois pouvoir dire aussi que le regard de nos gouvernants et des institutions à leur égard a quelque peu changé durant ce mandat, dans un sens positif et d'une meilleure prise en compte de leurs problématiques.

Pour continuer à faire entendre cette voix singulière, la nôtre, celle de nos enfants, vous pourrez toujours compter sur moi.

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens, je vous souhaite une bonne lecture de ce document.

Bien sincèrement
Votre député

SOMMAIRE

Cinq ans d'action ... 3

Priorités de mandat 6

Dans la 7^{ème} circonscription..... 9

À la Commission des affaires étrangères 10

Pour nous contacter 12



Un mandat pour transformer et protéger

Avec 7 % de croissance en 2021, un million d'entreprises créées, un chômage à son plus bas niveau depuis 10 ans, l'engagement présidentiel de « libérer et protéger » les Français a été tenu. Mesures emblématiques et bilan chiffré.



RELANCE ÉCONOMIQUE

100

MDS €

sont débloqués dès le début de la crise sanitaire pour soutenir les entreprises et les salariés dont :

30 MDS €

pour la transition écologique,

25 MDS €

pour soutenir l'activité des TPE et PME,

6,5 MDS €

investis sur 2 ans dans le plan « 1 jeune, 1 solution ».

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



L'urgence écologique et climatique

est désormais inscrite dans la loi. L'article 1^{er} de la loi « Énergie-Climat » adopté le 27 juin 2019, instaure une loi de programmation quinquennale pour le climat. Objectif : atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

Réduire les émissions

de gaz à effet de serre de 40 % d'ici à 2030 : la loi « Climat et Résilience » adoptée en 1^{ère} lecture à l'Assemblée nationale le 4 mai 2021, concrétise une partie des 146 propositions de la Convention citoyenne pour le climat de juin 2020.

ÉDUCATION

“ Nous voulons contribuer par la loi à poser les fondements d'une école qui inspire confiance et qui crée la confiance. ”

(Jean-Michel Blanquer,
le 11 février 2019, Le Monde)



Échanges avec les élèves de primaire

- **Abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire de 6 à 3 ans** : 25 000 enfants de moins de 6 ans n'étaient pas scolarisés jusque-là.
- **12 élèves par classes en CP et CE1**, en zone d'éducation prioritaire : 330 000 enfants concernés.
- **Création d'un service public** de l'école inclusive.
- **Obligation de formation jusqu'à 18 ans** (20 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire ou d'apprentissage après 16 ans).
- **L'objectif de 500 000 apprentis** a été largement dépassé avec 718 000 entrées en apprentissage en 2021, soit une progression de 3,7 % sur un an.
- **Les écoles sont restées ouvertes** durant toute la crise sanitaire, à l'exception du premier confinement en 2020.

EMPLOI ET POUVOIR D'ACHAT

540 000

emplois créés depuis l'élection d'Emmanuel Macron, un taux de chômage qui s'établissait à 7,4% au 3^{ème} trimestre 2021, soit le plus bas niveau depuis 2008.

100 000

emplois industriels créés ou confortés grâce aux 782 projets de relocalisation depuis septembre 2020.

15 MDS €

investis dans l'apprentissage sur cinq ans.

10 MDS €

d'investissements sur cinq ans dans l'industrie (cf. Fonds pour l'innovation et l'industrie, lancé en 2018).

- **Faciliter la vie des entreprises** : la loi Pacte simplifie la création d'entreprise, les seuils applicables aux PME et favorise le rebond des entreprises en cas d'échec.
- **Conforter le travail** : publiée au Journal officiel le 15 septembre 2017, la loi Travail instaure une flexisécurité à la française en assouplissant d'une part le code du travail pour permettre aux entreprises d'embaucher et de faire face à la conjoncture ; elle accorde, d'autre part, des droits supplémentaires aux salariés et aux personnes en recherche d'emploi (droit à la déconnexion, compte personnel d'activité, extension de la Garantie jeune...).
- **Défisicalisation des heures supplémentaires** : depuis le 1^{er} janvier 2019, les heures supplémentaires et complémentaires sont exonérées de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu dans la limite de 5 000 €/an.



780 €

en moyenne/ménage
de taxe d'habitation supprimée
pour tous les Français en 2023

Baisse de 10 MDS € d'impôts

de production
pour 60 000 entreprises



Parlement européen, Strasbourg, février 2020

EUROPE

UN PLAN DE RELANCE UE INÉDIT

- **Plan NextGeneration UE** : initié par la France et l'Allemagne, ce plan de relance européen de 750 Mds€ est destiné à permettre de réparer les dommages économiques et sociaux immédiats causés par la pandémie de COVID-19. Ce plan prévoit des investissements qui jetteront les bases d'une Europe moderne, durable et mieux adaptée aux défis actuels et à venir.
- **Extension du programme Erasmus+ aux apprentis** : l'objectif est d'atteindre 15 000 mobilités/an à l'horizon 2022.
- **Travail détaché** : un accord européen plafonne la durée du détachement à 12 mois, consacre le principe « à travail égal, salaire égal », renforce la lutte contre les abus et les fraudes.
- **Réduction de 55 % des émissions** européennes de CO2 d'ici 2030 à travers un « Pacte vert pour l'Europe » pour progresser vers une économie neutre pour le climat et atteindre les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris.
- **Un Fonds de défense européen** pour stimuler les capacités de défense européennes. Il comporte un important volet « recherche » (électronique, métamatériaux, logiciels cryptés, robotique) doté de 500 M€/an à partir de 2021.

SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

60

quartiers de reconquête républicaine couverts par la nouvelle police de sécurité du quotidien.

+ 10 000

agents supplémentaires en 5 ans.

ÉGALITÉ HOMME-FEMME

- Égalité salariale :

la « loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018 soumet les entreprises à une obligation de résultat. Toute entreprise de plus de 50 salariés doit publier chaque année ses résultats en termes d'écart de salaires entre hommes et femmes. Elle peut se voir infliger des sanctions jusqu'à 1 % de sa masse salariale en cas de non respect des critères d'égalité.

- Lutte contre les violences sexistes :

adopté à l'unanimité par le parlement le 3 août 2018, le texte renforce l'arsenal juridique en allongeant notamment le délai de prescription des crimes sexuels sur mineurs de 20 à 30 ans après la majorité des victimes.



MON ACTIVITÉ EN CHIFFRES

57 questions orales et écrites au gouvernement

3 203 amendements signés

687 adoptés

1 proposition de résolution adoptée

2 contributions à la loi

40 propositions de loi signées

9 rapports publiés

+ de **450** interventions en hémicycle et en commission

DÉMOCRATIE ET RÉPUBLIQUE

- **Renforcer les règles de transparence de la vie publique** : depuis 2018 les candidats à l'élection présidentielle doivent faire une déclaration d'intérêts et d'activités, contrôlée par la Haute autorité sur la transparence de la vie publique (HATVP). La pratique de la réserve parlementaire (146 M€ en 2016) est supprimée.

- **Réintroduire le vote par correspondance**

Le vote par correspondance répond à une urgence démocratique à l'heure où l'abstention connaît des taux record aux différents scrutins ces dernières années. Ce mode de scrutin

devient une nécessité impérieuse dans un contexte de pandémie mondiale. Lors du débat à l'Assemblée nationale, le 3 février 2022, j'ai souligné que le vote par correspondance est un vote à l'urne qui fonctionne parfaitement dans d'autres démocraties occidentales et particulièrement en Allemagne où 47 % des votes lors des dernières élections au Bundestag de septembre 2021, l'ont été par correspondance. Il est urgent que ce mode de vote se développe en France, pour le grand bien de nos concitoyens et de la démocratie.

- **Le projet de loi confortant le respect des principes républicains**

renforce la loi de 1905 pour l'adapter aux enjeux du 21^{ème} siècle. Le texte prévoit notamment :

- un nouveau contrat d'engagement républicain avec les associations qui demandent une subvention publique ;
- il crée un délit de mise en danger de la vie d'autrui par la diffusion d'informations relatives à la vie privée, familiale ou professionnelle ;
- il pose le principe de la scolarisation obligatoire de tous les enfants de 3 à 16 ans dans un établissement scolaire et soumet l'instruction à domicile à autorisation.

MES RESPONSABILITÉS

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE :

- Membre de la commission des affaires étrangères ;
- Membre du bureau de l'Assemblée Parlementaire Franco-Allemande (APFA) ;
- Rapporteur pour avis du budget de la diplomatie culturelle et d'influence ;
- Rapporteur du contrat d'objectifs et de moyens de l'AEFE ;
- Co-rapporteur de la mission d'information dérèglements climatiques et conflits ;
- Membre de la délégation française de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE ;
- Membre des conseils d'administration de l'AEFE, d'Expertise France et de Campus France.



Agir pour le dialogue franco-allemand, une Europe verte, l'éducation

Dès mon élection en juin 2017, j'ai souhaité fixer des priorités pour les cinq années de mandat, tout en gardant une vision et une action globale au service des Français établis dans la 7^{ème} circonscription de l'étranger.

1

LE MOTEUR FRANCO-ALLEMAND

La force du tandem franco-allemand a trouvé à s'illustrer particulièrement dans la gestion coordonnée de la pandémie de Covid-19. En mai 2020, l'Assemblée parlementaire franco-allemande (APFA) a auditionné les ministres de l'Intérieur des deux pays, sur les mesures gouvernementales prises en réponse à la crise et notamment la fermeture des frontières. En septembre 2020, c'était au tour des ministres de la Santé de rendre des comptes aux parlementaires français et allemands. Le 22 septembre 2020, l'APFA a adopté une résolution dans laquelle elle appelle au « développement de stratégies communes » pour lutter contre la pandémie et « tracer la voie d'une Union européenne de la santé ». Le 22 janvier 2021, elle a adopté une nouvelle résolution pour une sortie de crise sur le chemin d'une « Union européenne de l'innovation » afin de développer et promouvoir les innovations de rupture dans le cadre d'une démarche européenne intégrée.



“ La relance du ferroviaire pourrait prendre une place centrale dans le GreenDeal européen. Il s'agirait de relier les grandes capitales européennes à l'horizon 2026. ”

(Frédéric Petit, Lettre aux présidents du bureau de l'APFA, le 24 juin 2020)

FOCUS
APFA



Bundestag à Berlin, Session de l'APFA, le 23 septembre 2019

L'Assemblée parlementaire franco-allemande (APFA) est composée de 100 parlementaires, 50 de chaque côté du Rhin.

Créée pour « institutionnaliser la coopération parlementaire bilatérale » et « promouvoir l'intégration de l'UE », elle a, entre autres, pour objectif de suivre la mise en œuvre du traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 21 janvier 2019 par Angela Merkel et Emmanuel Macron. Elle permet aux parlementaires des deux pays de contrôler l'action des gouvernements français et allemands et de suivre les affaires à l'échelle européenne et internationale qui représentent un intérêt pour les deux partenaires.



2 nouveaux lycées franco-allemands

durant ce mandat, à Hambourg en 2020 et Strasbourg à la rentrée 2022.

2

L'ÉCOLOGIE

TRANSPORTS

L'APFA a adopté le 22 septembre 2020 une résolution commune visant à relancer la ligne Paris-Berlin et le transport ferroviaire en Europe. L'APFA dont je suis membre a également auditionné les ministres des Transports français et allemands le 21 janvier 2021.

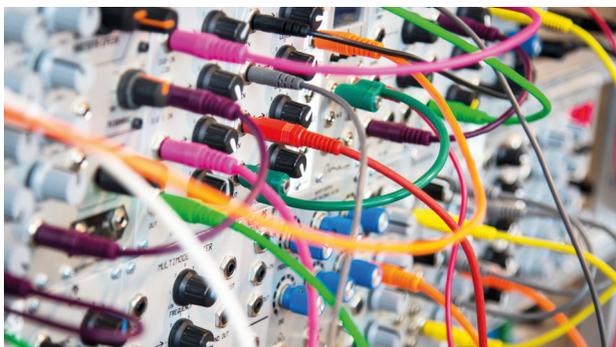


Bucarest-Budapest. Le train dès que c'est possible !

1/4

des émissions de CO₂ de l'UE
proviennent des transports.

ÉNERGIE



Les interconnexions électriques sont un levier pour la transition énergétique européenne. L'interdépendance des réseaux permet de sécuriser l'approvisionnement en électricité à l'échelle du continent. Je considère que la gestion commune du transport et de la distribution intelligente d'électricité pourrait jouer un rôle comparable à celui de la CECA des pères fondateurs. Je défends le principe d'une intégration renforcée de ces réseaux électriques en Europe, véritables piliers de l'autonomie stratégique européenne.

15 %

d'interconnexion des réseaux électriques
à l'horizon 2030, c'est l'objectif fixé par l'UE
aux États membres.

3

L'ÉDUCATION



Le 20 mars 2018, le président de la République a fixé un objectif de doublement des effectifs de l'enseignement français à l'étranger à l'horizon 2030. Un plan de développement de l'enseignement français à l'étranger a été présenté en août de la même année. Il prévoit de :

- doubler le nombre d'élèves ;
- accompagner la croissance des établissements existants et la création de nouvelles écoles ;
- mieux associer les familles à la vie des établissements ;
- mieux accompagner les réseaux grâce à une plus grande mobilisation des ambassades.



Dans mes avis budgétaires successifs depuis 2017, je recommande une réforme profonde du réseau de l'AEFE et une plus grande transparence dans l'allocation des moyens financiers consacrés à l'enseignement français à l'étranger.

380 000

élèves étaient scolarisés dans 552 établissements, dans 139 pays en 2021 ; 5 000 enseignants titulaires et 1 000 cadres détachés par l'Éducation nationale participent à cet enseignement dans le monde, au côté de 30 000 enseignants et cadres recrutés directement par les établissements.

71

nouveaux établissements français à l'étranger
ont été homologués depuis mars 2018.

x3

le montant des subventions
aux associations Français Langue Maternelle (FLAM).

Dès 2022

une meilleure représentation
des parents d'élèves au conseil d'administration
de l'AEFE.

Dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) pour 2021, j'ai adopté un amendement, afin de permettre aux parents d'élèves des lycées français à l'étranger et aux élus d'être associés aux projets immobiliers.

4

LES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Près de trois millions de Français vivent à l'étranger. Ils font partie intégrante de la nation et contribuent au rayonnement de la France dans le monde. Je me suis engagé à trouver des réponses aux problématiques qui les concernent.

SERVICES CONSULAIRES

France Consulaire, plateforme téléphonique et de messagerie électronique, mise en place de manière expérimentale dans 5 pays (Croatie, Danemark, Irlande, Slovaquie, Suède) en 2021, sera étendue à tous les pays de l'UE en 2022. Elle permet d'obtenir une information consulaire partout et à tout moment. En 2021, 13 pays supplémentaires ont bénéficié de la procédure d'envoi sécurisé des passeports par la Poste, soit désormais 52 pays au total. En 2022, la procédure sera étendue aux cartes nationales d'identité. À partir de février 2022, une nouvelle application permettra une prise de rendez-vous facilitée au consulat.



CRISE SANITAIRE

Un plan de soutien exceptionnel d'un montant de 220 M€ mis en place durant la crise sanitaire.

AIDES SOCIALES

15 M€ pour la protection sociale des FDE dans le besoin. Assouplissement des critères d'obtention d'une bourse (106 M€ en 2021). L'aide à la scolarisation des enfants handicapés a été étendue à l'ensemble des familles résidant à l'étranger.

VIE ASSOCIATIVE

En 2021, le dispositif STAFE (Soutien au tissu associatif des Français à l'étranger) a permis d'aider 129 projets portés par des associations animées par des Français de l'étranger.

CERTIFICATS D'EXISTENCE

Depuis le 1^{er} novembre 2019, les Français résidant à l'étranger n'ont qu'un seul certificat de vie par an à fournir pour l'ensemble des régimes de retraites. Les efforts engagés par le gouvernement ont permis une dématérialisation accrue des procédures et renforcé la mutualisation entre caisses de retraites. Cette réforme a apporté d'indéniables progrès.

FISCALITÉ DES NON-RÉSIDENTS

Les députés des Français de l'étranger, membres de la majorité, ont obtenu un moratoire sur l'entrée en vigueur de la réforme en 2023 et le maintien pour les contribuables non-résidents, de la retenue à la source partiellement libératoire pour les salaires, pensions et rentes viagères.



Je défends l'introduction d'une nouvelle notion en droit fiscal, celle de « résidence de repli » pour les Français fiscalement domiciliés à l'étranger. Ils sont lourdement pénalisés aujourd'hui par la surtaxe appliquée dans certaines communes sur la « résidence secondaire ».



MIEUX INTÉGRER LES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Qu'il s'agisse de trouver une place dans un lycée lors du retour en France, d'une démarche de ré-immatriculation, d'assurer une meilleure lisibilité des parcours dans Parcoursup, mon action a toujours été orientée vers une intégration des Français résidant à l'étranger toujours plus forte. Il n'y a pas une nation sur son territoire, et des « Français ailleurs », mais une action cohérente de la France dans le monde, et des Français de plus en plus mobiles.



“ Les Français établis à l'étranger sont source de richesses et doivent être pleinement intégrés à l'aventure nationale. ”

(Frédéric Petit,
Assemblée nationale)

DANS LA 7^{ÈME} CIRCONSCRIPTION



Dialoguer avec les citoyens du cœur de l'Europe

J'ai fait de la participation citoyenne le fil rouge de mon mandat, en créant les conditions d'un dialogue permanent et sincère avec mes concitoyens dans la circonscription, en les associant à mon travail parlementaire également.



Mannheim, Séminaire Europe, le 15 novembre 2018

Élu en 2017 pour représenter les citoyens français du cœur de l'Europe, je me suis engagé à instaurer un dialogue permanent et direct avec mes compatriotes en Allemagne, Europe centrale et dans les Balkans. Durant ces cinq années de mandat, j'ai tenu à formaliser des temps de rencontre et de débat réguliers. J'ai également effectué des « tournées citoyennes » afin de rendre compte à mes compatriotes de mes actions au Parlement. Interventions en réunion thématiques dans les lycées, avec les parents d'élèves, les personnels et enseignants, les entreprises françaises et leurs différentes organisations et représentants, les institutions binationales scientifiques, politiques, culturelles, la réponse aux mails, les auditions de responsables associatifs... ma disponibilité est totale au service des citoyens de la 7^{ème} circonscription.

“ J'ai la conviction inébranlable, démocratique au sens le plus fort du terme, que chaque citoyen est à même de porter des choix éclairés. ”

(Frédéric Petit,
Assemblée nationale)



LES FRANÇAIS DU CŒUR DE L'EUROPE PRÉSENTS DANS LE GRAND DÉBAT

La crise des « gilets jaunes » a donné lieu en 2019 à un Grand débat national initié par le président de la République, Emmanuel Macron, dans lequel les citoyens de la 7^{ème} circonscription ont pu s'exprimer sur la situation en France et participer à la mise en œuvre de la seconde étape du quinquennat. J'ai organisé, dans le cadre de ce Grand débat national, 16 rencontres dans la 7^{ème} circonscription qui ont donné lieu à des échanges très riches et des propositions de réformes relayées sur la plateforme dédiée au GDN.

LA PARTICIPATION CITOYENNE EN CHIFFRES

Fin 2021,
+ de 60 réunions publiques,

8 conférences digitales
sur des sujets d'actualité (Laïcité, désinformation et complots, transports, ...)
pour permettre le dialogue malgré la pandémie,

Des milliers de requêtes et demandes de soutien de citoyens répertoriées, instruites et résolues,

Des centaines de dossiers résolus concernant les retraites et les certificats de vie.

277 000 kms parcourus.

À LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Rayonnement de la France et combat pour les libertés

Membre de la Commission des affaires étrangères depuis le début de la XV^{ème} législature, je me suis fortement engagé pour le développement de l'influence culturelle de la France à l'extérieur, une diplomatie ambitieuse et le soutien aux aspirations démocratiques des peuples.

UNE DIPLOMATIE CULTURELLE PLUS INFLUENTE



Rapporteur pour avis du programme budgétaire relatif à la diplomatie culturelle et d'influence de la France, j'ai plaidé sans relâche pour la sanctuarisation de ce budget (645 M€ en 2021 hors dépenses de personnel, soit + 3 M€ par rapport à 2020). La stabilisation des crédits permet de répondre à plusieurs priorités :

un changement de dimension pour l'enseignement français à l'étranger ; le renforcement de l'attractivité de la France dans l'enseignement supérieur et le domaine économique ; le développement d'une coopération culturelle partenariale. Frappé de plein fouet par la crise sanitaire, le réseau culturel français à l'étranger a bénéficié en 2020 de financements exceptionnels (7 M€ débloqués d'urgence). Un fonds de solidarité doté de 3 M€ a été créé au profit des Instituts français et Alliances françaises. Les établissements scolaires mais aussi les familles ont également pu bénéficier directement de subventions exceptionnelles pour surmonter la crise.

 **Durant cette mandature, j'ai défendu une réorganisation de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), une meilleure coordination des opérateurs extérieurs (AEFE, Campus France, Expertise France, Atout France) et le déploiement d'un audiovisuel public extérieur digne de ce nom. J'ai notamment demandé un droit de regard de la représentation nationale sur la nomination des directeurs généraux de ces opérateurs.**



UNE DIPLOMATIE CITOYENNE

Le 14 décembre 2021, le ministre des Affaires étrangères a présenté la « feuille de route influence » de la France pour les années à venir et rappelé que « l'horizon de notre diplomatie est fondamentalement européen ». La diplomatie française se fixe six priorités stratégiques parmi lesquelles figurent le soutien accru aux jeunes du monde et l'invention d'une « démocratie des sociétés civiles » et de la proximité à laquelle je souscris pleinement. Dans le nouvel ordre du monde, notre pays a de nombreux atouts à faire valoir, à commencer par sa langue, véhiculée dans de très nombreux pays.

“ **Derrière la bataille de l'influence, il y a une bataille des modèles qui oppose des visions du monde et des visions de l'humain.** ”

(Jean-Yves Le Drian,
Paris, le 14 décembre 2021)



DES CITOYENS ASSOCIÉS À LA MISSION « CLIMAT ET CONFLITS »

Co-rapporteur d'une mission relative à l'impact des changements climatiques sur le développement des conflits dans le monde, je me suis prononcé pour une diplomatie climatique multilatérale. Les dérèglements climatiques menacent la sécurité internationale. Ils sont considérés par la majorité des chercheurs et des acteurs internationaux comme des multiplicateurs de menaces. Dans le rapport « Climat et conflits » adopté par la commission des affaires étrangères le 27 janvier 2021, les deux rapporteurs formulent 36 recommandations allant d'un cadre juridique plus protecteur pour les déplacés climatiques à la mise en place d'un ambassadeur thématique pour la ressource en eau, en passant par la révision à la hausse des objectifs de l'Accord de Paris, lors de la COP 26.

 Dans le cadre de cette mission, j'ai souhaité associer les citoyens à ce travail parlementaire en créant un groupe de travail spécifique. Une première à l'Assemblée nationale !



Assemblée nationale, remise du rapport citoyen, le 18 janvier 2020

“ Sur les 20 pays les plus touchés par les conflits dans le monde, 12 font également partie des pays les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques. ”

(Emmanuel Macron, ONU, 23 février 2021)

12 Français résidant dans la 7^{ème} circonscription des Français établis à l'étranger (Allemagne, Europe centrale, Balkans) ont participé à ce groupe de travail et m'ont remis leur contribution en janvier 2020. Découpée en six sous-thématiques, cette contribution « climat et conflits » a fait l'objet de réunions bimensuelles en visio-conférence d'octobre à novembre 2019. Elles sont annexées au rapport des parlementaires.

EUROPE CENTRALE

Le 29 novembre 2019, j'ai réuni les parlementaires de 17 pays, dans et hors de ma circonscription, à l'occasion de l'anniversaire des 30 ans de la chute du rideau de fer, dans le cadre d'un débat organisé en partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer, sous le Haut-patronage du président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand. Au menu de ces discussions : histoire, mémoires, nouvelles coopérations Est-Ouest.



Assemblée nationale, réunion de parlementaires, 30 ans du rideau de fer, le 29 novembre 2019

FOCUS

Soutien au peuple du Bélarus



En août 2020, à l'issue d'une élection présidentielle truquée le peuple du Bélarus s'est soulevé pour demander pacifiquement le départ du président et le retour à des élections libres. Depuis, le pouvoir s'est durci et une répression sans merci s'est abattue sur le peuple bélarusse (arrestations arbitraires, tortures...).

Aujourd'hui, le dictateur Alexander Lukashenka mène une guerre hybride à l'Europe en utilisant l'arme migratoire.

On compte aujourd'hui plus de 1000 détenus d'opinion. La France ne peut les ignorer et doit aider à l'émergence d'une démocratie authentique aux portes de l'UE.

Dès le début de la crise au Bélarus, je n'ai cessé d'interpeller le gouvernement français et j'ai obtenu la création d'une « mission flash » sur la situation dans ce pays. Dans le cadre de cette mission, je me suis rendu à Varsovie et à Vilnius en juin 2021 pour étudier les moyens de favoriser une transition démocratique au Bélarus.

Par ailleurs, l'assemblée nationale a adopté à l'unanimité, sur ma proposition, le 4 janvier dernier, une résolution condamnant solennellement le régime bélarus et invitant l'assemblée nationale à mettre en place un groupe d'étude à vocation internationale, appelé à nouer

des relations avec des représentants du Bélarus démocratique.



Karpacz, rencontre avec Svetlana Tikhonovskaïa, le 10 septembre 2020

MON ÉQUIPE PARLEMENTAIRE



Claire
Staudenmayer



Arthur
Kenigsberg



Hugo
Outin



Max
Seeler



Nadia
Salem

POUR NOUS CONTACTER

À l'Assemblée nationale



126, rue de l'Université - 75007 Paris
Tél. : +33 1 40 63 75 31 - frederic.petit@assemblee-nationale.fr

En circonscription

Claire Staudenmayer, collaboratrice parlementaire (Allemagne - Autriche)
cstaudenmayer@fredericpetit.eu

Arthur Kenigsberg, collaborateur parlementaire (Europe centrale - Balkans)
akenigsberg@frederic-petit.eu

Suivez nos actions



<https://www.facebook.com/fpetitAN/>



<https://fr.linkedin.com>



@fpetitAN



<https://www.instagram.com/fredericpetitan/>



<http://frederic-petit.eu>

